



**PRO VOYAGES CYCLO - Marque de PRO VOYAGES VACANCES S.L.**

Calle Bartolomeo Sureda y Miserol nº 4 A

LA VILETA 07013 PALMA DE MALLORCA

BALEARES - ESPAGNE

Tél.: +34 971 78 31 10 Fax: + 34 971 60 94 43

[infogroupes@provacancesgroup.com](mailto:infogroupes@provacancesgroup.com)

[www.velomajorquevoyages.com](http://www.velomajorquevoyages.com)

[www.agencebaleare.com](http://www.agencebaleare.com)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Il est impératif que vous preniez connaissance des présentes conditions de vente.**

**Nous vous invitons à les lire attentivement.**

### Présentation de l'offre :

- Pro Voyages CYCLO est une marque de PRO VOYAGES VACANCES S.L.
- La description des produits est celle dont PRO VOYAGES VACANCES a connaissance au moment de la saisie des informations en ligne. Ces informations sont susceptibles d'évolution et de modification. Néanmoins, nous nous efforçons de vous transmettre un descriptif le plus précis possible.
- Seules les prestations figurant sur le BON DE COMMANDE du séjour sont contractuelles.
- Les souhaits particuliers doivent être signalés au moment de la réservation. Ils seront pris en compte dans la mesure du possible et peuvent générer une augmentation du prix.
- Le prix exact et définitif du Tour est celui indiqué lors de la réservation et confirmé par écrit sur le contrat de vente (bon de commande).

### Exclusions :

Le prix ne comprend pas:

- Tout repas ou supplément non mentionné dans l'offre.
- Toute modification par rapport au programme initial.

### Modification de prix :

Une hausse du prix établi peut être justifiée pour certains cas de force majeure tels que :

1. une augmentation du coût des transports, y compris du prix du carburant ;
2. une augmentation des redevances et taxes afférentes à certaines prestations, telles que les taxes de débarquement dans les ports ou les taxes d'aéroport ;
3. une augmentation de la TVA ou des cours de la monnaie.

### Procédure de réservation :

Le Tour (séjour) sera seulement confirmé à la réception d'un acompte.

L'acompte consiste en un paiement correspondant aux dépôts de garantie nécessaires à la confirmation du séjour auprès des différents prestataires. Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant le départ. Si la commande est passée moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du montant est dû lors de la confirmation de la réservation.

#### Clause limitative de responsabilité :

Nous ne pourrions être tenus pour responsables de tout accident, retard, ou inconvénient indépendant de notre volonté. La responsabilité de PRO VOYAGES VACANCES se limite aux seules prestations réglées au préalable et exclue toute prestation achetée sur place auprès d'un autre organisme.

#### Modification du fait de l'organisateur :

Tous les frais générés par des circonstances exceptionnelles telles qu'une grève, une catastrophe naturelle ou tout autre évènement non imputable à l'organisation de l'agence (exemple : prolongation de séjour) sont à la charge de la clientèle.

Pour des raisons pratiques ou météorologiques, l'ordre des excursions peut être modifié par rapport au programme.

#### Annulation du fait du client et modalités de remboursement :

##### - Avant le Tour :

Si vous souhaitez ou devez annuler partiellement ou totalement votre voyage, cette annulation devra être notifiée par écrit, soit par lettre recommandée avec accusé de réception ; la date de réception de votre lettre étant celle prise en compte pour le calcul des frais d'annulation ; soit par fax au 00 34 971 609 443, l'accusé de réception devant être conservé par vos soins.

Seul le souscripteur initial est habilité à modifier ou annuler un voyage.

Sauf souscription à une assurance annulation, les frais d'annulation seront fixés selon la date de l'annulation par écrit et seront ceux indiqués ci-dessous :

- + de 30 jours avant le départ : montant de l'acompte versé
- de 30 jours avant le départ : 100% du montant du voyage.

##### - Après le début du Tour :

Aucun remboursement des services compris et non utilisés pendant le Tour ne sera possible après le début du Tour.

#### Non-présentation du client :

Le jour du départ, en cas de non-présentation d'un des participants au Tour, 100% du montant de son voyage seront retenus. Est considéré comme cas de non-présentation tout passager se trouvant dans l'incapacité d'embarquer et ce, quel qu'en soit le motif.

#### Assurances :

Sauf mention expresse, aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés.

Les contrats d'assurance proposés par Pro Voyages Vacances sont optionnels et représentent donc un coût supplémentaire. Les contrats d'assurance sont conclus par PRO VOYAGES VACANCES auprès de la société d'assurance pour le compte du client.

#### Caution :

En tant que membre de l'association des agences de voyage des Baléares (AVIBA), PRO VOYAGES VACANCES est tenu de présenter les garanties financières suivantes à ses clients : en cas de défaillance financière, la société d'assurance contractuelle se substitue à l'agence afin de permettre à tous les clients de poursuivre leur voyage comme prévu. Si une telle poursuite se révélait impossible, les clients seraient intégralement remboursés des sommes versées.

### Formalités administratives et financières :

Seuls une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité permettent de voyager. Aucun autre document ne peut servir à voyager, aussi bien pour un adulte que pour un enfant ou un bébé.

### Formalités pour les enfants mineurs français :

- De 0 à 14 ans : s'ils ne disposent pas de papiers d'identité personnels, ils peuvent figurer sur le passeport de la personne investie de l'autorité parentale avec laquelle ils voyagent (attention, à partir de 7 ans, la présence d'une photographie est obligatoire). Si la personne investie de l'autorité parentale n'a qu'une carte nationale d'identité, l'enfant devra également être en possession d'une carte nationale d'identité, avec attestation de sortie du territoire s'il voyage avec une tierce personne.

- A partir de 15 ans : les enfants doivent être en possession de papiers d'identité à leur nom.

PRO VOYAGES VACANCES ne saurait en aucun cas accepter l'inscription d'un mineur non accompagné.

En conséquence, PRO VOYAGES VACANCES ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où, malgré cet interdit, un mineur non accompagné serait inscrit, à l'insu de PRO VOYAGES VACANCES, sur un voyage.

Entre l'envoi de ces conditions générales et la date de départ, des modifications administratives ou sanitaires sont susceptibles d'intervenir.

### Vols (vols réguliers + vols secs) :

Tous les vols et transport aérien sont soumis aux conditions générales spécifiques de la compagnie aérienne contractée pour votre séjour. Seules les conditions générales de la compagnie aérienne seront appliquées et applicables pour les dites prestations.

A savoir que les compagnies aériennes se réservent le droit de modifier leurs horaires. Pro Voyages Vacances ne pourra être tenu responsable de tous changements opérés par la compagnie aérienne.

Pour toute demande d'information sur les Conditions Générales de votre transport, vous pouvez nous adresser une demande à cet effet.

### Information Vols secs :

Attention pour les packages incluant des vols secs, dits spéciaux ou charters, frais d'annulation : Moins de 30 jours avant le départ, retenue de 100% du prix du vol dans tous les cas. Toute place abandonnée dans les 30 jours avant le départ ne peut être remboursée et le report sur un autre vol implique le paiement du nouveau vol au tarif applicable. Conditions spéciales : Les départs en vols affrétés (charters) sont réalisables avec un minimum de participants suivant la capacité totale de l'appareil. Aussi, dans le cas où le minimum demandé au départ d'une ville n'est pas atteint, les organisateurs se réservent le droit de modifier les types d'appareils, les horaires, de regrouper sur une même ville de départ ou d'arrivée plusieurs autres villes (dans ce cas, les frais de l'acheminement des participants vers ce lieu est à leur charge). De plus, en raison de l'intensité du trafic aérien et suite à des événements indépendants de notre volonté des retards peuvent être occasionnés et aucune indemnisation réclamée.

## **CONDITIONS RELATIVES A L'HEBERGEMENT, QU'IL SOIT FOURNI SEUL OU QU'IL SOIT COMPRIS DANS UN FORFAIT TOURISTIQUE :**

### **Classification de l'hôtel :**

Le nombre d'étoiles attribué à l'établissement hôtelier figurant dans le descriptif correspond à une classification établie en référence aux normes du pays d'accueil qui peuvent différer des normes françaises.

Nous nous efforçons de vous informer le plus précisément possible sur les conditions de votre hébergement. Les appréciations que nous portons sur nos descriptifs découlent notamment de notre connaissance des établissements et des appréciations qui nous sont adressées par nos clients. Il peut arriver que pour des raisons techniques, dans des cas de force majeure ou du fait d'un tiers, nous substituions à l'hôtel prévu un établissement de même catégorie proposant des prestations équivalentes. Il ne peut s'agir que d'un événement exceptionnel. Dans un tel cas nous nous engageons à vous avertir dès que nous en aurons connaissance.

### **Les types de chambre :**

- Chambres individuelles : elles disposent d'un lit d'une personne.

Elles font l'objet d'un supplément, sont proposées en quantité limitée et, selon l'hôtel, peuvent être moins spacieuses, moins confortables, et moins bien situées que les autres chambres.

- Chambres doubles : elles disposent de deux lits simples ou, parfois, d'un lit double.

- Chambres triples : elles se présentent, dans la plupart des cas, comme les chambres doubles + un lit d'appoint (attention : ce lit peut être inférieur à la taille standard).

- Chambres quadruples : elles se présentent, dans la plupart des cas, comme les chambres doubles + deux lits d'appoint (attention : ces lits peuvent être inférieurs à la taille standard). Dans le cas de 2 adultes + 2 enfants, si la superficie des chambres ne permet pas de loger plus de trois personnes dans la même chambre, il sera alors demandé 2 chambres doubles voisines ou communicantes (dans la mesure du possible) et le tarif adulte sera alors appliqué (sauf mention spéciale).

- Chambres familiales : certaines chambres triples ou quadruples comportent 3 ou 4 vrais lits de taille standard et ne donnent donc pas lieu à réduction.

Ces descriptifs tiennent lieu de règle générale mais peuvent différer selon l'hôtel et les demandes particulières du client.

### **Les repas :**

Le nombre de repas dépend du nombre de nuits passées à l'hôtel, et de la formule choisie :

- All inclusive : comprend l'hébergement, le petit-déjeuner, le déjeuner, le dîner et les boissons usuelles (eau minérale, jus de fruits, sodas, vins, alcools locaux) généralement de 10h à 22h. Certains alcools peuvent ne pas être compris dans la formule et faire l'objet d'une facturation par l'hôtelier.

- Pension complète : comprend l'hébergement, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner suivant vos horaires d'arrivée et de départ de l'hôtel. Les boissons ne sont pas comprises, sauf exception dûment mentionnée dans le descriptif.

- Demi-pension : comprend l'hébergement, le petit déjeuner et le dîner ou le déjeuner selon le cas, suivant vos horaires d'arrivée et de départ de l'hôtel. Les boissons ne sont pas comprises, sauf exception dûment mentionnée dans le descriptif.

Si certains repas ne pouvaient vous être servis du fait des horaires ou de retard de votre transport, nous ne pourrions procéder à aucun remboursement.

#### Plages :

La plupart des plages - même les plages dites « privées » - sont ouvertes au public. Il se peut qu'elles ne soient pas nettoyées régulièrement.

#### Activités proposées par l'hôtel :

En avant saison ou en arrière saison, certaines activités (sports collectifs, clubs enfants, activités culturelles, etc.) peuvent ne pas être en place, une partie des installations (restaurant, piscine, etc.) peut être fermée, notamment en raison de travaux d'aménagement. De manière générale, l'animation et les activités sportives peuvent varier en intensité en fonction de l'occupation de l'établissement et des conditions climatiques.

Il se peut, notamment en haute saison, que le nombre de parasols, chaises longues, matériels sportifs, etc., soit insuffisant.

Les horaires et ouvertures des bars, restaurants, et discothèques, etc., peuvent être irréguliers et dépendent de la direction de l'établissement.

Si nous disposons de telles informations avant votre départ, nous nous engageons à vous en informer.

Les activités sportives proposées avec participation sont souvent organisées par des prestataires extérieurs à l'hôtel et sans aucun lien contractuel avec PRO VOYAGES VACANCES. De ce fait il peut arriver qu'un déplacement soit nécessaire et reste à la charge du client. De même, ces activités peuvent être supprimées selon le bon vouloir de l'organisateur, notamment faute d'un nombre suffisant de participants.

#### Excursions et activités incluses dans le package :

Les excursions et activités prévues dans le Tour font partie du package vendu et sont par conséquent soumises aux mêmes conditions générales que celui-ci (cf. Conditions annulation).

Il peut advenir que certaines activités proposées par les partenaires et indiquées dans le descriptif soient supprimées, notamment en cas de force majeure ou lorsque le nombre de participants requis pour la réalisation de l'activité n'est pas atteint.

D'une manière générale, nous dégageons toute responsabilité pour toutes activités sportives, excursions, ou locations de véhicules effectuées par un autre prestataire que nous-mêmes ou par un autre intermédiaire que le nôtre.

#### Loi applicable :

PRO VOYAGES VACANCES est une société espagnole. Le contrat de vente conclu avec PRO VOYAGES VACANCES est régi par le droit espagnol.